

l'aube sur la campagne hémonstoriennne



Mairie d'Hémonstoir  

22 Rue du Général de Gaulle • 02 96 25 02 80
mairie.hemonstoir@orange.fr • www.hemonstoir.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

DIAGNOSTIC ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Habitants, bénévoles d'associations, élus, parents, jeunes du territoire ... Prenez la parole

Loudéac Communauté Bretagne Centre (LCBC), la Maison du Département et la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor sont actuellement associées avec la Fédération des Centres Sociaux de Bretagne pour réaliser une étude sur l'animation de la vie sociale.

Ce projet porte sur deux des huit bassins de vie du territoire LCBC :

Loudéac, avec les communes de Hémonstoir, Saint Caradec, Trévé, La Motte, Loudéac, Saint Barnabé et Saint Maudan.

Le Mené, avec la commune de Le Mené et ses sept communes déléguées : Collinée, Langourla, Le Gouray, Plessala, Saint Gilles du Mené, Saint Gouéno et Saint Jacut du Mené.



Nous avons souhaité proposer 3 réunions publiques pour recueillir la parole du plus grand nombre. Ces rencontres sont ouvertes à tous. C'est pourquoi nous vous remercions de bien vouloir faire suivre l'affiche (ci jointe) pour mobiliser le plus largement possible (habitants, bénévoles, parents d'élèves, professionnels, élus etc...). Toutes les catégories d'âge sont concernées par ces soirées. Un espace enfant sera proposé pour que les parents puissent échanger entre eux.

Enfin, il est également possible de participer à ce recueil de paroles par le biais d'un questionnaire (qu'il sera possible de remplir sur place lors de ces 3 rencontres). Vous pouvez y accéder en utilisant ce lien. <https://forms.gle/ZqTTb9mcwyaxi8Zq9>

2 rencontres conviviales pour échanger sur vos souhaits, vos envies, vos attentes sur votre commune et votre territoire :

- Vendredi 10 mars (18 h à 20 h) - Foyer Municipal de Loudéac
- Vendredi 24 mars (18 h à 20 h) - Salle des fêtes de Trévé



ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT - ADALÉA

Eddy, Juliette et Julie sillonnent en camping-car les 41 communes de Loudéac Communauté et vont à la rencontre des personnes (seules ou en groupe) occupant l'espace public ou privé.

L'équipe se compose d'un travailleur pair, d'une travailleuse sociale et d'une infirmière. Ils proposent un accueil convivial autour d'une boisson chaude, avec la possibilité de prendre une douche.

N'hésitez pas à les solliciter si vous avez besoin :

- d'écoute et d'échange
- d'évoquer des problèmes de santé
- d'informations administratives
- d'informations diverses (logements, services sociaux, ...)

Ils pourront aller à votre rencontre les jours et horaires suivants :

- lundi et vendredi : 9h30 - 15h30
- non joignables le mardi et le mercredi
- avec possibilité de prendre rendez-vous un jeudi sur deux avec une IDE



INFORMATIONS MUNICIPALES

ACCÉDEZ À L'EMPLOI PUBLIC LOCAL

Vous souhaitez exercer des métiers aussi variés que gestionnaire finance ou RH, chargé d'accueil, responsable des services techniques, technicien en voirie, espaces verts ou bâtiments ?

Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle. Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

Avec un taux d'insertion de 95%, les diplômés travaillent ensuite en mairie, communauté de communes, CCAS, etc...

Les inscriptions sont ouvertes cette année à compter du 22 mars jusqu'au 11 avril 2022 via la page internet de l'université Rennes 2 : <https://candidatures.univ-rennes2.fr/>

Vous êtes intéressés et souhaitez en savoir plus ? rendez-vous le 16 mars de 18 à 20h au Centre de Gestion (Eleusis, Plérin) pour une réunion d'information. Inscriptions : <https://www.cdg22.fr/licences2023>

Pour plus d'informations, consultez le site dédié des licences <https://www.licence-mact.com> ou celui du CDG 22 <https://www.cdg22.fr/mact>

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22. arnaud.gouriou@cdg22.fr / 02 96 60 86 12



FORUMS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 2023 - LOUDÉAC COMMUNAUTÉ

FORUMS MARS 2023 Emploi • Formation

Entrée libre

MERDRIGNAC

VENDREDI 10 MARS
16 h à 19 h 30

LOUDÉAC

SAMEDI 18 MARS
9 h à 13 h



En effet, la nouveauté 2023 est l'organisation sur 2 sites en délocalisant sur le territoire, à Merdrignac le vendredi 10 mars, de 16h à 19h30, pour l'édition 2023 et en conservant Loudéac, le samedi 18 mars, de 9h à 13h.

Le Forum s'adresse à toute personne en recherche d'emploi, de formation, de jobs d'été, en reconversion. 90 exposants seront présents à Loudéac, regroupant entreprises tous secteurs d'activités confondus, centres de formation et partenaires de l'emploi. Les visiteurs pourront échanger avec les employeurs, déposer des CV, être informés sur les diverses formations, ou encore être conseillés et orientés par les partenaires de l'emploi réunis sur le stand IDEO. Le stand IDEO présent à l'entrée de chaque Forum permet d'informer et d'orienter tout visiteur quelle que soit sa recherche.

Loudéac - salle de la Rocade - 18 mars - 9h-13h

INFORMATIONS MUNICIPALES

LA BONNE UTILISATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

Vous devez circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, vous pouvez circuler sur les zones suivantes :

- Les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h
- Les aires piétonnes : Zone située en agglomération et réservée à la circulation des piétons, à condition de rouler à une allure modérée (6km/h) et de ne pas gêner les piétons

La circulation sur les trottoirs est interdite, sauf si le maire l'autorise. Dans ce cas, vous devez circuler à une allure modérée (6 km/h) et ne pas gêner les piétons.

Vous devez être âgé d'au moins 12 ans pour l'utiliser. La vitesse maximum autorisée est de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps.

Vous devez vous vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée.

Votre engin doit être équipé d'un système de freinage, d'un avertisseur sonore, de feux (avant et arrière) et de dispositifs réfléchissants arrière et latéraux.

Pour utiliser une trottinette électrique vous devez avoir une assurance responsabilité civile. Cette assurance couvre les dommages causés à autrui (blessure d'un piéton, dégâts matériels sur un autre véhicule...). Il est recommandé de contacter votre assureur pour, par exemple, adapter votre contrat d'assurance habitation ou souscrire un contrat d'assurance spécifique.



POUR VOTRE SÉCURITÉ, LE PORT

**LES UTILISATEURS DE TROTTINETTES ÉLECTRIQUES DU CASQUE EST CONSEILLÉ.
SONT TENUS DE RESPECTER LE CODE DE ROUTE**

VIE ASSOCIATIVE

SOIRÉE DANSANTE

Samedi 18 Mars

à partir de 21h

Blind Test/Karaoké/Danse

Salle André Glon

Entrée : 5€

Buvette et Jo's Truck sur place

Organisé par le Comité des fêtes



COMMÉMORATION

Dimanche 19 Mars

Monument aux Morts

Départ du Cortège à 11h30 de la Mairie

Organisé par la Municipalité



ASACH FOOT - MARS 2023

Dimanche 26 Février - 15h30 - Championnat
HÉMONSTOIR - LOUDÉAC OSC
Stade du Grand Téno

Dimanche 5 Mars - 13h30 - Championnat
LOUDÉAC ST BUGAN - HÉMONSTOIR
Terrain de Football de Saint-Bugan

Dimanche 19 Mars - 15h30 - Championnat
HÉMONSTOIR - PLÉMET
Stade du Grand Téno

Dimanche 26 Mars - 15h30 - Championnat
PLÉMY - HÉMONSTOIR
Stade municipal de Plémy